CONCLUSION.

LA BELGIQUE ET SON ROI.

1831 A 1857.

Le *Livre d'or* se trouve ici terminé, selon le plan qu'indiquaient les grandes divisions du sujet et l'ordre des matières, embrassant tous les membres de l'ordre de Léopold, depuis son institution jusqu'au 9 novembre 1857. Afin qu'il n'y eut pas de lacune dans notre œuvre, nous y avons joint le tableau complet des décorés de la Croix de fer avec l'analyse succincte des titres qui ont mérité cette récompense nationale aux hommes de la révolution.

Maintenant qu'il nous soit permis de jeter un regard en arrière, et de rendre compte du but de cette publication ainsi que de la route parcourue pour arriver à ce but.

L'indépendance de la Belgique date de la révolution de septembre, laquelle, après avoir triomphé sur notre sol, a dû se faire accepter de l'Europe; mais avant ce grand fait, les Belges jouissaient d'une existence nationale, consacrée par les plus glorieux souvenirs, même alors qu'ils subissaient le joug successif de différentes dominations étrangères, même quand leurs princes indigènes leur échappaient pour aller régner sur de plus vastes États. Malgré ce double inconvénient, les Belges conservaient cet amour de la patrie, défendaient ces libertés provinciales et communales, entretenaient cette ardeur militaire qui devaient finir par assurer leur nationalité ainsi que leur indépendance.

Voilà ce qui éclata, au milieu des luttes héroïques des journées de septembre et pendant les combats soutenus dans nos villes, dans nos villages, dans nos campagnes; voilà ce qui devait donner un caractère spécial, une physionomie particulière à une des révolutions les plus légitimes et les plus pures, les plus complètes et les plus heureuses, dont l'histoire conserve le souvenir : révolution faite au nom de la liberté et aboutissant à fonder un trône assis sur des institutions démocratiques.

Nous avons retracé les principales phases de cette immortelle époque; après le récit des faits, sont venus les portraits des hommes qui se sont associés à la révolution de

septembre, depuis les membres du Gouvernement provisoire s'installant à l'hôtel de ville de Bruxelles, pendant la lutte, jusqu'au plus modeste combattant, jusqu'à ces patriotes dévoués, ces intrépides volontaires de Dieghem, de Sainte-Walburge, de Waelhem, de Berchem, de Mons, de Namur, d'Anvers, d'Oostbourg, de Venloo, de Caster, etc., qui ont scellé de leur sang généreux l'édifice national.

En lisant les notices relatives aux décorés de la Croix de fer, on peut voir comment la Belgique comprend et pratique le culte de la reconnaissance. OEuvre de tous, la révolution de septembre ne pouvait manquer de réussir : car aucune pensée ambitieuse ou égoïste ne la dénatura dans son cours; et ceux mêmes qui, au commencement, y étaient opposés, se sont ralliés sans réserve à la Constitution et à la Dynastie, dont le Congrès national, émané du suffrage populaire, a doté la patrie libre et régénérée.

Nous regrettons que le cadre de deux volumes n'ait pas permis de donner au *Livre d'or* tous les développements qu'il comportait; mais il fallait se restreindre afin qu'une œuvre nationale restât accessible à toutes les conditions sociales.

Dans une publication de ce genre, écho de la vérité et empreinte d'un caractère en quelque sorte officiel, on devait s'attacher à reproduire les titres de chaque membre de l'ordre de Léopold et de chaque décoré de la Croix de fer. Il ne s'agissait ni d'une apologie, ni d'une critique, pas même d'une simple discussion; les différents rédacteurs du *Livre d'or* n'ont eu qu'à remplir l'office de ces hérauts d'armes qui enregistraient les noms et les qualités des chevaliers prenant part à un tournoi.

Mais il a été bien difficile, pour ne pas dire impossible, de nous procurer tous les renseignements désirés. La mort, la distance, les préventions de quelques personnes contre toute publication biographique, ont nui à la coordination des détails que nous avons recueillis pendant plusieurs années consécutives de soins et de recherches, détails que le bienveillant concours du Gouvernement belge et des chancelleries étrangères ne nous a pas toujours permis de compléter au gré de nos vœux. S'il existe des lacunes dans notre œuvre, plusieurs ne pouvaient pas s'éviter; quant aux autres, que les membres de l'ordre de Léopold et les décorés de la Croix de fer qui auraient à s'en plaindre commencent par s'en prendre à eux-mêmes.

Des renseignements sur la date de la naissance, sur la carrière parcourue, sur des actes personnels, ne s'inventent pas; et lorsqu'ils manquaient aux différents ministères, qui nous ont secondés par leurs communications bienveillantes, nous avons simplement reproduit la date des arrêtés royaux de nomination ou de promotion.

Quoi qu'il en soit, le *Livre d'or*, nous pouvons le dire, puisque le Roi a daigné lui accorder son patronage et en accepter la dédicace, le *Livre d'or* est une publication entièrement sans précédents, qui réunit d'immenses matériaux, en présentant le tableau le plus complet, le plus fidèle, le plus varié de la Belgique, depuis le mois de septembre 1830 jusqu'au 9 novembre 1857.

Hommes et choses, événements et institutions, administration intérieure et relations à l'étranger, mouvement des arts, des sciences et des lettres, progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, organisation de l'armée et de la garde civique, tout s'y trouve coordonné d'après l'ordre alphabétique pour les personnes et d'après la classification par catégories, de manière à éviter toute confusion et à faciliter les recherches.

Loin de nous la prétention d'avoir fait une œuvre parfaite; nous connaissons fort bien la faiblesse de la nature humaine, l'insuffisance de nos forces et les difficultés d'un pareil travail pour nous abuser à ce point; mais si le dévouement au pays et au Roi, si l'amour de la vérité, si le zèle et le travail assidu donnent quelques droits aux sympathies des lecteurs, ces sympathies, nous croyons les avoir méritées.

L'ordre de Léopold, qui porte le nom de son auguste fondateur et grand maître, d'après le vote du Sénat et de la Chambre des représentants, a répondu à un double but, en récompensant tous les services rendus au pays et en rattachant à la Belgique les souverains des États étrangers ainsi que les illustrations et les sommités de ces divers États. Il suffit de parcourir les pages du *Livre d'or* pour voir avec quelle admirable intelligence ce double but a été atteint par le Roi et par ses ministres.

Quant aux années de ce règne si heureux, si prospère, du 21 juillet 1831 au 9 novembre 1857, on en trouvera les détails épars dans les pages qui précèdent. Il nous suffira ici d'en grouper quelques souvenirs comme le couronnement de notre œuvre.

Le 21 juillet 1831, le Régent s'écriait dans l'effusion de son cœur, en assistant à l'inauguration du Roi :

« J'ai assez vécu; j'ai vu l'aurore du bonheur se lever sur la Belgique. »

Chaque année, depuis ce jour mémorable, a confirmé cette prophétie de l'ancien président du Congrès, du généreux citoyen qui avait si dignement rempli les fonctions de régent. L'éclat de cette pure et radieuse aurore n'a point été démenti pendant vingt-sept années consécutives qui se prolongeront encore. Non-seulement la Belgique a organisé toutes les branches d'administration, garantie de sa prospérité intérieure, mais encore elle a négocié et conclu des traités d'amitié, de commerce et de navigation avec tous les États civilisés.

En même temps, nous avons eu et nous avons la royauté et tous ses bienfaits, la liberté et tous ses droits. Gouvernement, provinces, communes, magistrature, armée, garde civique, enseignement à ses divers degrés, tout a marché, tout s'est organisé en se perfectionnant sans cesse. Le bien-être des familles a suivi cette haute impulsion, où les progrès matériels comme le développement des chemins de fer et des canaux, comme l'essor de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, n'ont jamais fait oublier les améliorations morales, les conquêtes de l'intelligence et les institutions de charité. Religion sans fanatisme, liberté sans licence, progrès sans secousses : tel est le spectacle que la Belgique offre à l'Europe et au monde.

Rien n'y manque : car les destinées de l'avenir se trouvent assurées par la sagesse précoce de ce Prince royal qu'anime l'esprit, que dirige l'exemple de son auguste père, et qui, Belge par son berceau comme par son dévouement, ne voudrait pas nous quitter comme Charles-Quint, même pour aller gouverner un empire sur lequel le soleil se lève et ne se couche jamais.

En terminant nous n'avons qu'un vœu à émettre, c'est que l'avenir ressemble au présent : nous ne demandons rien de plus à la bonté de Dieu qui protége la Belgique.

FIN.